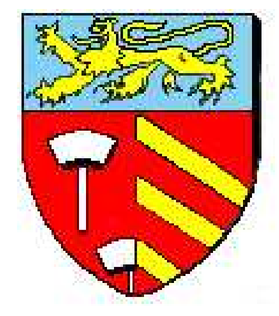


Les Brèves de Prey

Bulletin d'information communale *www.prey.fr*

N°18
Mai 2014

Votre nouvelle équipe municipale !

Maire de PREY

Hubert FAIVRE



1er Adjoint



Daniel JENNAT

2e Adjoint



Michel BOURGY

3e Adjointe



Nicole RAT



Aline BOUSSELAIRE



Nelly GOULET

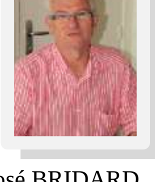


Nathalie MARIADASS





Didier BOURGEOIS



José BRIDARD



Jacky CHAUVEL



Lucien DAUDIN

Thierry MARAIS



Fabien MENISSEZ



Florent MURET



Claude SURDYK

Commission Communication
Mairie de Prey
Place René Cardin
27220 Prey

Comité de Rédaction:
Hubert FAIVRE
Daniel JENNAT
Nicole RAT
José BRIDARD
Lucien DAUDIN
Thierry MARAIS
Fabien MENISSEZ

Nous contacter:
02 32 37 95 80
mairie-de-prey@wanadoo.fr

Les Commissions communales :

- **Budgets et finances** : Mmes RAT, MARIADASS – Mrs FAIVRE, JENNAT, CHAUVEL, BOURGY, DAUDIN, MENISSEZ et BOURGEOIS.

- **Service des eaux, environnement, voirie, qualité de vie** : Mme MARIADASS – Mrs BOURGY, SURDYK, MURET et BOURGEOIS.

- **École, garderie, cantine** : Mmes BOUSSELAIRE et RAT – Mrs MARAIS, BRIDARD, MENISSEZ et SURDYK.

- **Information et communication – liaisons avec les associations locales – gestion des salles** : Mme RAT – Mrs JENNAT, BRIDARD, DAUDIN, MARAIS et MENISSEZ.

- **CCAS, Œuvres sociales, église, cimetière** : Mmes RAT, MARIADASS, BOUSSELAIRE et GOULEY – M. MURET.

- **Urbanisme, plan d'urbanisme, permis de construire** : Mme RAT – Mrs BOURGY,CHAUVEL, JENNAT, DAUDIN, BOURGEOIS, BRIDARD, MURET et SURDYK.

- **Commission d'appels d'offres** : Mrs BOURGY, CHAUVEL, SURDYK, JENNAT, MARAIS et DAUDIN



Mairie : secrétariat ouvert
Mardi et Vendredi
16h à 19h

Permanences :
M.le Maire le mardi
Les adjoints le vendredi

POUR INFO :

Depuis le 1er janvier 2013, les mairies n'ont plus à délivrer les autorisations de sorties du territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager.

Un mineur français peut voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité française, passeport hors union européenne).

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi, est il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».

Stationnement des voitures

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner les voitures sur les espaces verts et les pelouses des espaces communaux, ainsi que sur les trottoirs de la rue Charles de Gaulle.

DECHETS VERTS
Mode d'emploi

INTERDICTION DE FEUX

Les feux de toutes natures sont interdits toute l'année sur la commune, y compris les feux d'artifice (articles L2212-2 et L2224-16 du code général des collectivités territoriales).

TONTE DES PELOUSES

Les pelouses peuvent être tondues :
Tous les jours de 8h30 à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et jours fériés : 10h à 12h

TAILLE DES HAIES

L'entretien de ses haies est obligatoire et fait l'objet d'une réglementation disponible en mairie **(hauteur maxi = 2m).**

POINT VERT DE PREY

Les bennes réservées aux déchets verts sont ouvertes :

Le lundi de 8h à 12h
Le mercredi de 8h à 16h
Le samedi de 8h à 12h

L'accès à la déchetterie est strictement interdit aux entreprises et professionnels. Pour vos autres déchets, la déchetterie de Saint-André est accessible aux habitants de Prey sous réserve d'être en possession de la carte délivrée en mairie.

Cérémonie Du 08 mai

Comme chaque année, cette date sera marquée par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts à 11h30.

Un vin d'honneur sera ensuite offert par la municipalité salle du conseil.

INSCRIPTION ECOLE

RENTREE 2014

Les personnes de la commune qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) (né(s) avant le 31 décembre 2011) à l'école de PREY pour la rentrée 2014 sont invitées à se présenter à la mairie, munies de leur livret de famille et du carnet de santé de l'enfant, aux horaires de permanence de la mairie.

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner à la Directrice de l'école au 02.32.37.89.08, ou contacter la mairie au 02.32.37.95.80.

Parkings végétalisés:

Précision concernant l'aménagement des parkings végétalisés:

- Parking devant les commerces rue Charles de Gaulle
- Parking de la salle des associations
- Parking de la pointe devant la stade

Ces travaux sont soumis à des subventions dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services à la population dans une démarche de développement durable qui rentre dans le programme Leader.

Ces fonds Européens sont gérés par le syndicat mixte du pays d'Avre, d'Eure et de l'Iton.





THE DANSANT DES ANCIENS COMBATTANTS

Notre traditionnel thé dansant s'est très bien déroulé et comme d'habitude nous avons refusé des danseurs. Merci à Franck Vilain, notre musicien qui a su créer une excellente ambiance

.

Le président et son équipe ont été ravis et vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

SOIREE DU FOOTBALL CLUB

Le samedi 29 mars, le FC Prey organisait sa traditionnelle soirée dansante. Celle-ci a réuni environ 140 personnes dans la salle des associations.

La première partie était assurée par l'humoriste–imitateur Pascal Fleury, et ce sont beaucoup de célébrités comme « le » général, Bourvil, Renaud ou Cloclo qui animaient le début du buffet avec sketchs et chansons. Ce spectacle se révélait même interactif lorsqu'un Guy Lux plus vrai que nature invitait, parmi le public, Simone Garnier (souvenirs, souvenirs) à le rejoindre sur scène ; et que Claude François recevait le renfort de quelques « clodettes » choisies à plusieurs tables.

Au moment du dessert, Force 5 reprenait la « main » avec son programme musical et n'abandonnait plus les danseurs jusqu'à une heure bien avancée !



TENNIS

Le renouvellement des badges de tennis se fera en mai et un stage sera proposé en juillet. Une information complémentaire sera diffusée ultérieurement par la Présidente du Tennis Club.

PÊCHE

Pour pêcher dans les mares de Prey, vous devez être en possession d'une carte de pêche : celle-ci est gratuite pour les enfants et de 10 € pour les adultes de la commune.

Renseignements auprès de Frédéric FORVARIN et/ou M. BOUILLON.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 17 mai :	Soirée GOSPEL et JAZZ organisée par les Amis du Patrimoine.
Samedi 31 mai & dimanche 01 juin :	FOOTBALL – Tournoi des EPIS.
Samedi 07 juin :	Spectacle de l'association Bouge & Danse.
Dimanche 15 juin :	Exposition peinture des Artiste en Herbe.
Samedi 21 juin :	Fête de la musique avec le Comité des fêtes.
Samedi 28 juin :	Kermesse de l'école.
Dimanche 7 sept. :	Tournoi de pétanque du Comité des fêtes.
Dimanche 14 sept. :	Foire à tout du Tennis Club.
Samedi 04 octobre :	Soirée à thème du Comité des Fêtes



LA BRIQUETERIE



Il existe un petit coin reculé de la commune que peu d'entre vous connaissent peut-être. Il s'agit du lieu – dit «**la briqueterie**» qui se situe sur la route de Bérou, juste après le pont qui enjambe la voie rapide

.

Ce terrain qui, ces dernières années, était plutôt « vide » est devenu depuis quelques semaines l'objet de l'attention de toute une « troupe » de lycéens qui l'a investi pour y mettre en pratique les cours qui leur sont dispensés dans l'établissement horticole d’Évreux !

Double bénéfice : pédagogique pour ces jeunes étudiants et leurs professeurs d'une part, environnemental pour le village d'autre part, car l' un des objectifs est de réinstaller dans ce secteur une certaine forme de biodiversité.
En effet les arbres (poiriers et pommiers sauvages) et arbustes plantés à « la briqueterie », complétés par l’implantation d'une forme de « prairie » offriront nourriture, abri à plusieurs espèces animales (notamment, on l'espère, les abeilles du rucher de Guichainville).

C'est pour s'entretenir de ce projet avec leur aînés que les élèves de CM1/CM2 de l'école de Prey sont allés sur place un jeudi. Ce fut un moment privilégié et très fructueux pour les 2 âges (les uns obtenant des informations et les autres mettant à l'épreuve leurs facultés d'explication...)

Ce n'est qu'un début car les CM suivront l'évolution des événements....

NOTRE EGLISE A 500 ANS !

Elle fut en effet consacrée le 25 juin 1514 par Toussaint Varin, évêque de Thessalomique. La tradition veut que sa construction ait demandé 80 ans. Les deux chapelles latérales furent adjointes au vaisseau rectangulaire initial durant le XVIe siècle. Les fenêtres de la partie ancienne sont gothiques.

On accède à la tour de 27 mètres par un escalier de pierre renfermé dans une tonnelle située dans l'angle sud ouest.
Au sommet, on peut admirer 2 cloches dont la plus grosse fut baptisée en 1828.

A l'intérieur de l'église, on remarque 4 statues de pierre du XVIe siècle : 2 dans la chapelle sud « Sainte Marie Cléophas et ses 4 enfants » et « Marie Salomé avec ses 2 enfants » et dans l'autre chapelle « Saint Luc avec le bœuf ailé à ses pieds » et « Sainte Marguerite ».

Dans le cœur, on peut admirer 4 autres statues d'anges en bois du XVe siècle et un retable Louis XV.

